

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

CHAMPENOISE

Paraissant tous les Trimestres

Siège social: à Reims



REIMS

MATOT-BRAINE, IMPRIMEUR - LIBRAIRE - EDITEUR

Henri MATOT (I ) Fils & Successeur

6, RUE DU CADRAN-SAINT-PIERRE, 6

1914

AVIS IMPORTANT

Il est rappelé à Messieurs les Membres du Comité que les réunions mensuelles ont lieu tous les deuxièmes samedi du mois, à cinq heures, salle Gardez, place de l'Hôtel-de-Ville, sans aucune convocation, cet avis en tenant lieu.

Le Trésorier prie les Membres de la S. A. C. de lui adresser leur cotisation avant le 1^{er} Août. Passé cette date, les quittances seront adressées par la poste, majorées des frais de recouvrement.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société :

Extrait du Procès-verbal de la Réunion trimestrielle du 22 Mars 1914.

Visite des Caves Rulnart (Marcel Finot).

La Collection archéologique Bosteaux - Paris (G. Laurent).

Cimetière mixte de Bannes, canton de Fère-Champenoise (L. Roland).

Exploration du Tumulus de la Motte-Hériton (Abbé Favret et Lieutenant Bérard)

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Extrait du Procès-verbal de la Réunion trimestrielle du 22 Mars 1914

Le 22 mars 1914, la Société Archéologique Champenoise s'est réunie en Assemblée trimestrielle, à trois heures, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, à Reims, sous la présidence de M. BOSTEAUX, assisté de MM. CAULY, vice-président; GARDEZ, trésorier; LOGEART, secrétaire.

Trente-six membres étaient présents.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. BELLEVOYE présente un torque et deux bracelets en bronze, d'un beau travail, de l'époque marnienne (Tène I), provenant du quartier de Clairmarais, à Reims.

M. LOGEART montre un cachet d'arpenteur trouvé à Aussonce (Ardennes), lieudit le Mont-Rouillon, et portant les indications suivantes : Brodier, A. R. 1753.

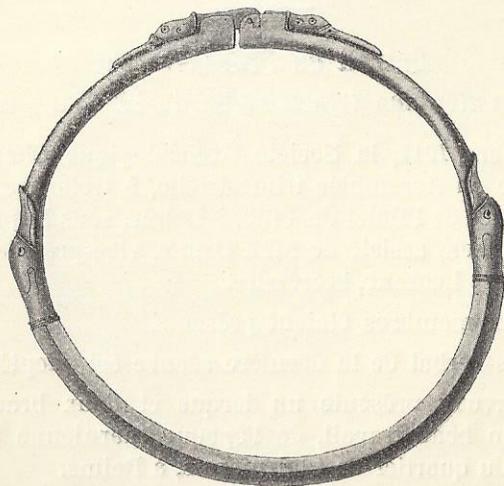
M. HAVOT a recueilli, à Reims, un fragment de fibule gallo-romaine et une applique en bronze sur fer de la même époque.

M. FOURCART expose une lampe romaine portant un vaisseau, trouvée à La Neuville-en-Tourne-à-Fuy (Ardennes), une fibule en bronze et une monnaie de Caligula, puis divers fragments de vases de Samos et autres, avec nom de potier, deux débris représentant un muflé de lion, dont l'un portant le nom de MARCIANUS.

M. CHANGE présente une partie du mobilier recueilli dans le cimetière marnien ancien (Tène I) de Bouzy (Marne).

A citer, en particulier : des épées ou poignards, des couteaux, un poignard replié, une lance très large, une grande et une petite bélière en bronze, une grande épée recourbée, un umbo, des torques creux en torsade, des fibules en bronze, des colliers en verre colorié, en terre cuite, en coquilles fossiles, des fers de lance, de javelot, une chaînette en bronze, trouvé autour d'un corps, des boucles d'oreilles en bronze, des bracelets de guerriers, etc.

M. DUMAS montre un torque gaulois, provenant de Ville-en-Tardenois (Marne), orné de quatre becs de canard. Cet objet



Dessin H. Dumas.

a été acheté depuis à M. Cottel par notre Collègue, M. le Lieutenant Bérard. Le voici représenté en demi-grandeur naturelle.

M. le Lieutenant BÉRARD a recueilli aux Grandes-Loges, dans un cimetière marnien ancien (Tène I), plusieurs vases à dessins, une anse en fer appliquée à un vase en bois, un disque en terre cuite percé de cinq trous inclinés vers l'extérieur.

M. SCHMIT a la parole sur une question relative à un travail sur la trépanation. Il demande si on en trouve dans les cimetières gaulois. Aucun des fouilleurs présents qui ont ouvert des milliers de tombes n'a constaté de trépanation. M. SCHMIT en conclut que nous pouvons nous rallier à l'opinion de notre regretté Collègue, M. Jouron, qui était persuadé que la trépanation n'était pas pratiquée dans nos contrées à l'époque gauloise.

M. SCHMIT présente ensuite un objet curieux. En soulevant avec sa pelle un bassin de femme, la surprise de M. SCHMIT a été grande de trouver une rondelle en terre cuite qui, par sa forme, ses dimensions et les conditions dans lesquelles elle a été trouvée, ressemble singulièrement à un pessaire de grande dimension, il est vrai, mais n'est assurément pas un bracelet.

MM. ORBLIN et GILLET avaient déjà recueilli, à Aguilcourt (Aisne), un objet semblable également sous le bassin, mais sans y prêter plus d'attention.

De nouvelles observations permettront sans doute de fixer ce point intéressant de savoir si le pessaire était en usage à l'époque gauloise.

Le SECRÉTAIRE donne lecture de la protestation des Sociétés Savantes contre la réglementation des fouilles. Le Comité étudiera la question.

M. SCHMIT fait remarquer qu'il serait bon que les nouveaux adhérents fussent présentés par deux parrains. Leur admission serait prononcée en réunion trimestrielle. Satisfaction lui est donnée. Et comme suite à cette décision, M. RUINART DE BRIMONT est nommé membre d'honneur.

M. FINOT et M^{me} PARENT sont acceptés comme membres actifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures et demie.

Visite des Caves Ruinart

Une quarantaine de Membres de la Société Archéologique Champenoise se rendirent, le dimanche matin, 22 mars, rue des Crayères pour visiter les curieuses caves de la Maison Ruinart. Ils furent reçus par M. Leroy, fondé de pouvoir, qui, accompagné de M. Hazart, chef de caves, les conduisit à travers les galeries et les crayères.

La Maison Ruinart est la plus ancienne des Maisons de Champagne. On ignore peut-être que Dom Pérignon, moine de l'abbaye d'Hautvillers, qui sut découvrir les propriétés de la mousse, avait comme condisciple Dom Ruinart, qui transmit à son neveu, Nicolas Ruinart, le secret de la découverte du moine Cellerier. Nicolas Ruinart fonda, en 1729, la Maison qui se transmet sans interruption de père en fils. Le fils de Nicolas, Claude Ruinart, seigneur de Brimont, conseiller secrétaire du roi, prévôt de l'Échevinage de Reims, marié à Hélène Tronson-Ducoudray, légua à sa mort (1798), la Maison à son fils, J.-F.-Irénée Ruinart; celui-ci, député de la Marne sous Charles X, gentilhomme de la chambre du Roi, étendit le commerce du Champagne en Angleterre et en Russie. Il eut comme successeurs MM. Edmond Ruinart (1826-1856), Edgar Ruinart (1856-1881), Charles Ruinart (1881-1888). M. André Ruinart en est le chef depuis 1888.

Les caves de la Maison Ruinart, fort importantes et très bien agencées, occupent trois étages superposés; le dernier est à 27 mètres au-dessous du sol. Elles offrent l'intérêt qu'on trouve toujours à visiter les établissements de ce genre, mais ce qui attira surtout la Société Archéologique, ce fut la visite des crayères qui font suite aux caves.

On sait que toute la colline de Saint-Remi est creusée d'une multitude de crayères dont la plupart ont été remblayées ou tout au moins recouvertes d'une maçonnerie; de temps en temps, l'une d'entre elles s'effondre par suite d'infiltrations. Ces crayères sont, en général, des puits creusés verticalement et allant en s'évasant à partir du sol, en forme de pyramide à base carrée. En même temps qu'ils l'exploitaient verticalement, les carriers amorçaient des galeries horizontales qu'ils abandonnaient après avoir creusé sur une longueur de quelques mètres. Parfois, des escaliers primitifs très rapides per-

mettaient de passer d'un étage à l'autre; on remarque même par endroits des entailles faites au pic dans les murailles verticales dans le même but.

Ces immenses carrières ont été creusées, dit-on, à l'époque gallo-romaine pour bâtir la ville de Reims; certains archéologues sont portés à croire qu'elles seraient peut-être d'époque néolithique; pour s'en rendre compte, il y aurait lieu de relever les traces qui subsistent encore.

De plus, ces crayères, creusées à des petites distances les unes des autres, ne communiquaient pas entre elles et on se demande pourquoi les carriers les exploitaient de cette façon, au lieu d'opérer à ciel ouvert, ce qui aurait été particulièrement facile sur la colline Saint-Remi.

Lorsque MM. Ruinart eurent découvert ces crayères, ils songèrent à les utiliser, puis ils eurent l'idée de creuser des galeries pour les réunir et de faire les travaux de consolidation nécessaires à leur conservation. Ils les ouvrirent ensuite au public, qui peut les visiter pendant la semaine. Quelques-unes de ces crayères ne sont même pas complètement explorées. Enfin, on vient d'en découvrir récemment près de la porte d'entrée de l'établissement et on songe aussi à les aménager.

Les plus belles parmi les 65 crayères connues portent le nom des sept chefs successifs de la Maison; leur profondeur atteint de 30 à 42 mètres. Elles sont du plus saisissant effet; certains coins donnent l'illusion de cryptes d'églises, d'autres ressemblent à des grottes aux parois d'une blancheur de neige; la lumière diffuse arrivant du sommet, surtout quand le soleil donne, les éclaire étrangement.

Lorsque cette visite, qui dura une heure, fut terminée, M. Leroy invita les membres de la Société à venir goûter une flûte des produits de la Maison Ruinart. Le verre en main, M. Logeart, secrétaire, se déclara l'interprète de tous les visiteurs pour remercier MM. Leroy et Hazart des explications qu'ils leur avaient données au cours de la promenade et de leur accueil aimable; il les pria également de remercier M. Ruinart de leur avoir favorisé cette visite et de les féliciter, au nom de la Société, d'avoir si bien aménagé les crayères pour le plaisir des visiteurs et des amateurs de curiosités.

Marcel FINOT.

LA COLLECTION ARCHÉOLOGIQUE

BOSTEAUX-PARIS

Le Conseil municipal de Reims, dans sa séance du vendredi 17 avril 1914, a décidé, sur le rapport de M. Gustave Laurent, d'acquiescer à cette superbe collection archéologique. Voici à titre documentaire, l'exposé du rapporteur :

La Commission municipale, désignée à la séance du 30 mars pour étudier la proposition d'acquisition, par la Ville de Reims, de la collection archéologique de M. Bosteaux-Paris, ancien maire de Cernay-lès-Reims, a visité, le 9 avril dernier, ce superbe ensemble de pièces des époques primitives, gauloise, gallo-romaine et même mérovingienne.

Depuis plus de cinquante ans, M. Bosteaux fouille notre sol champenois qui lui a révélé bien des secrets sur les origines des migrations des races différentes, qui se sont succédé ou implantées dans la région. — Toutes les pièces de sa collection, sans exception, proviennent, en effet, exclusivement des environs de Reims, des vallées de la Vesle et de la Suippe, et principalement du mont de Berru, des terroirs de Cernay, Nogent-l'Abbesse, Lavannes, Caurel, Lœivre, Pont-Faverger, Aussy et aussi vers le sud de la Montagne de Reims et de la Vallée de l'Ardre.

La collection se compose d'environ 1.000 pièces des époques primitives, paléolithiques et néolithiques, et de 940 pièces des périodes du bronze, gauloise, gallo-romaine et mérovingienne.

— *L'époque primitive* comprend différentes roches des terrains primitifs, des fossiles des terrains jurassiques, des fossiles des terrains secondaires, des fossiles des terrains tertiaires, éocènes de la faune cernaysienne, — des ossements de la période glaciaire recueillis à la base des dépôts de grève du Mont de Nogent, terroir de Cernay ; — des fossiles des alluvions quaternaires, notamment une défense de mammoth, des alluvions de la Vesle, une molaire d'éléphant, un canon de cheval fossile et divers ossements.

— *La période paléolithique*, à l'apparition de l'homme, est représentée, dans notre région, par les alluvions de la Vallée de l'Aisne qui ont donné à la préhistoire une foule de documents précieux, tant chelléens que moustériens et magdaleiniens dans les ballastières de Ciry-Salsogne et de Guignicourt.

La collection de M. Bosteaux-Paris possède, de ces époques, divers instruments mal façonnés, surtout des coups de poings, des lames en silex, etc.

— *La période néolithique* a laissé, sur les coteaux de la Vallée de l'Ardre, les plateaux du Tardenois, la Montagne de Reims et le Mont de Berru, d'abondants matériaux de l'industrie humaine et des habitations primitives que l'homme creusait alors dans le roc pour s'abriter.

M. Bosteaux a trouvé de nombreuses pièces du néolithique primitif, de l'époque campignienne ou de la pierre taillée ; — il a recueilli aussi, à la station du Sierdon, au Mont de Berru, une série de haches polies en silex et autres roches dures, de polissoirs en grès ferrugineux, de rondelles de pierre devant servir à percer les marteaux en quartzite, des perçuteurs servant à l'éclatement de la taille du silex et plus de trente cartons d'outils divers : retouchoirs, grattoirs, perçoirs et lames de couteaux en silex de la deuxième époque néolithique, dite de la pierre polie.

— *La période de bronze* a laissé peu de traces en Champagne, le fer ayant dû pénétrer de bonne heure dans notre région. Les peuples de la Gaule méridionale en étaient encore à l'industrie du bronze quand le Gaulois primitif hallstien et marnien connaissait déjà le fer. Cependant, M. Bosteaux a découvert sur notre sol quelques cachettes de fondeurs de bronze, ainsi que des haches de différents types, hache plate, deux haches votives, deux porte-lancés, une fibule en bronze et des accessoires de char également en bronze, trouvés à Pont-Faverger.

— Les richesses archéologiques de l'*époque gauloise* de nos grandes plaines de Champagne sont immenses ; le Musée national de Saint-Germain-en-Laye en possède une collection unique au monde. Celle de M. Bosteaux-Paris, ajoutée aux pièces de toute nature que notre Musée a déjà acquises

(collections Habert, de Troyes; Coyon, de Beine, etc.), constituera pour cette époque un ensemble qui pourra rivaliser peut-être avec celui de Saint-Germain.

La science préhistorique classe aujourd'hui les peuplades qui sont venues envahir la Champagne, chassant devant elles les races autochtones, en trois périodes artistiques différentes: le hallstien, le marnien et le beuvraisien. — Dans les cimetières gaulois hallstiens, on a trouvé un tiers des sépultures à incinération et deux tiers à inhumation; les sépultures gauloises marniennes de la belle époque sont toutes à inhumation, tandis qu'à l'époque gauloise, dite beuvraisienne, on peut rencontrer la moitié des sépultures à incinération, l'influence romaine commençant déjà à se faire sentir par l'introduction des premières monnaies.

De ces trois époques gauloises, M. Bosteaux a recueilli, dans ses fouilles nombreuses autant que fructueuses, environ 200 vases en partie ornés de dessins de toute nature, 37 épées gauloises, 40 lances et poignards, 115 bracelets, 83 fibules, une bélière en bronze, une boucle d'oreille en or, un anneau en or, un en argent, 145 anneaux, agraphes et perles en verre, et surtout 47 torques, dont plusieurs sont de très belles pièces à figurines de l'époque marnienne de l'indépendance gauloise, qui firent l'objet de rapports très remarquables à la Société des Antiquaires de France et qui furent exposés au Petit Palais, à Paris, en 1900.

Comme complément à cette superbe partie de la collection des cercles et accessoires d'un char gaulois, comprenant trente-trois pièces diverses, des agglomérations de foyers offrent des variétés de documents, et enfin des crânes et quelques ossements d'êtres humains ou de fauves des forêts, recueillis avec soin, pourraient rendre de grands services à la science anthropologique.

— Pour l'époque gallo-romaine, l'Archéologie champenoise peut encore travailler sur son propre terrain. L'ancienne Durocortorum, capitale de la deuxième Belgique, qui dépassait les limites de la ville actuelle, a légué, en effet, un vaste champ d'exploration à étudier. On peut s'en rendre compte par les précieux objets découverts, tant dans l'intérieur de la Ville de Reims, telles que les mosaïques qui ornent nos

Musées, que par les fouilles qui ont été faites dans la ceinture des cimetières qui entourait la grande cité gallo-romaine. La campagne, elle-même, était parsemée de villas romaines où le soc de la charrue met à jour des objets ou des débris intéressants qui permettent de préciser l'emplacement de ces habitations, les mœurs et usages de leurs habitants.

Les recherches de M. Bosteaux ont amené la découverte de neuf statuettes en bronze, dont notamment un Jupiter Serapis et un Jupiter Téranis, deux pièces fort intéressantes qui furent l'objet de rapports à l'Académie des Sciences; — un autre petit buste de Jupiter, un Mercure, un Hercule, un Bœuf Apis, un lion et une coupe, le tout en bronze; — enfin, environ 130 vases gallo-romains, 3 vases en verre et 200 objets divers.

— L'époque mérovingienne n'a pas laissé beaucoup de traces dans les environs de Reims; on a trouvé cependant quelques vestiges dans toutes nos localités, sans qu'elles puissent être comparées au point de vue artistique avec ce que ces peuples ont laissé de leur passage dans la Vallée de l'Oise. — M. Bosteaux a cependant retrouvé sur cette dernière époque environ trois cents pièces, dont seize vases.

Tel est, en résumé, l'ensemble de cette magnifique collection archéologique, entièrement locale, œuvre d'un patient et érudit chercheur de la banlieue de Reims, ensemble unique et fort précieux de l'Histoire de la région rémoise avant la période paléographique, que pourront utiliser désormais tous ceux qui voudront étudier, sur des bases certaines, l'apparition, les mœurs, les coutumes et l'industrie des peuplades ayant vécu à l'origine des temps sur notre sol champenois, études que personne ne pouvait entreprendre faute de documents, avant les nombreuses découvertes de M. Bosteaux-Paris.

— La valeur de cette importante collection, — qui fera, sans contredit, de notre Musée archéologique, le plus riche et le plus documenté après celui de Saint-Germain-en-Laye, — a été fixée, d'accord entre M. le Maire, la Commission municipale et M. Bosteaux, à la somme de 35.000 francs. De l'avis du personnel compétent du Musée et de la Bibliothèque et aussi des Membres de la Société Archéologique Champenoise que nous avons consultés, ce chiffre est loin d'être exagéré.

Aussi, nous vous proposons de l'adopter et d'autoriser l'Administration municipale à acquérir pour la Ville cette belle collection qui sera placée dans les nouvelles salles de l'Archevêché, aménagées à cet effet, rangée et classée avec le concours et sous la surveillance de M. Bosteaux lui-même, qui a promis de l'enrichir encore des objets qu'il pourrait découvrir dans la suite.

Quant au règlement, il sera versé à M. Bosteaux cinq annuités de 7.000 francs, avec intérêts à 3%. La première annuité sera imputée, dès maintenant, sur le budget additionnel de l'exercice courant et prélevée sur les bonis de 1913.

Gustave LAURENT.

CIMETIÈRE MIXTE DE BANNES

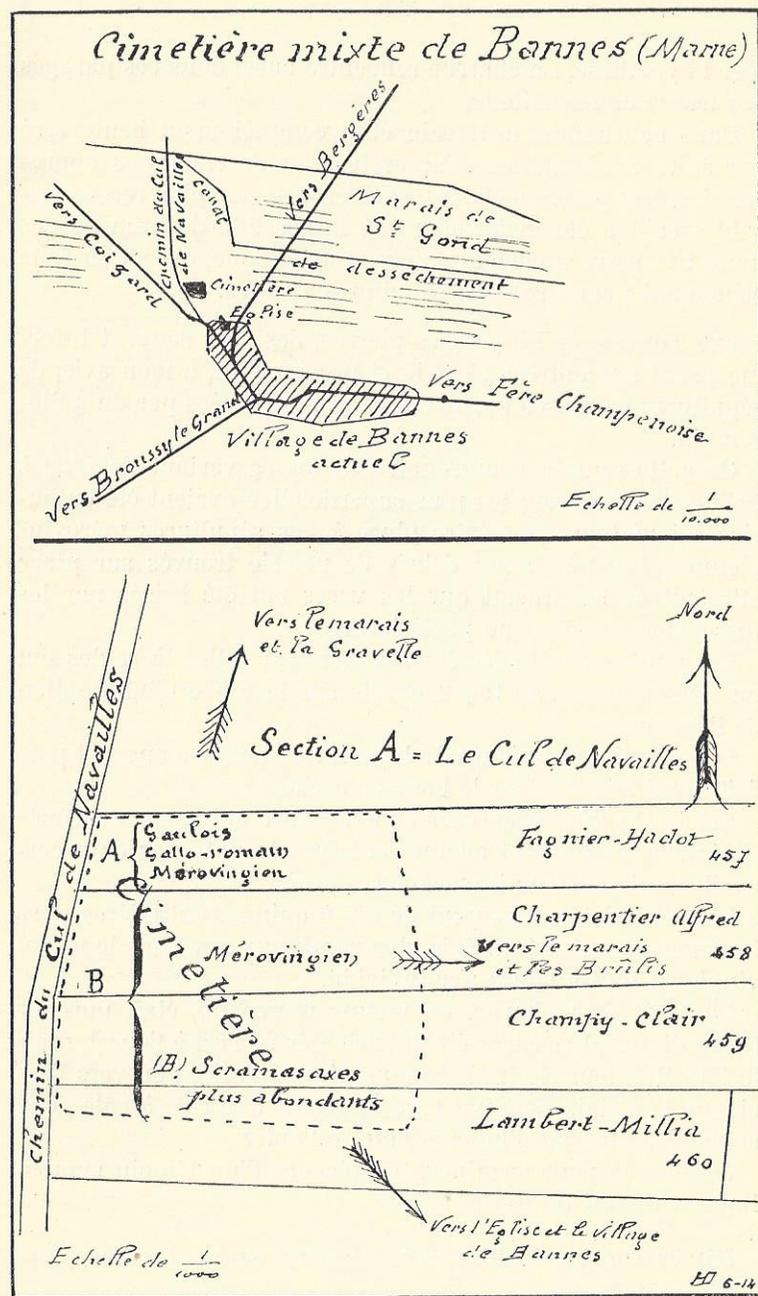
(Canton de Fère-Champenoise)

J'ai découvert l'existence de ce cimetière le 17 septembre 1912, en cherchant à la sonde une pierre que M. Fagnier Louis, propriétaire à Bannes, avait rencontrée en labourant son champ.

SITUATION. — Le lieudit s'appelle le *Cul de Navailles*, tenant sur la gauche au chemin du même nom, qui va de Bannes dans la direction de Vert et la Gravelle par les marais de Saint-Gond (1). Le terrain est absolument à plat, la terre végétale a une épaisseur de quinze centimètres. Le sous-sol est calcaire.

Le cimetière est à environ trois cents mètres des marais côté est et à cinq cents mètres de l'église qui se trouve placée à l'extrémité nord du village. D'après les habitants, ce monument occupait autrefois le centre de l'agglomération, mais une partie aurait été détruite à l'époque des guerres de Cent ans ou de Religion. La contrée voisine du cimetière en bordure des marais s'appelle *Les Brûlis*, nom qui semble confir-

(1) Ce chemin à son arrivée au marais a été pavé par les Romains sans aucun doute, avec des pierres plates de petites dimensions, posées serrées les unes auprès des autres comme pour un carrelage. Cet ouvrage existe toujours dans une propriété de M. Renon.



mer l'hypothèse. La charrue rencontre aussi dans ces parages des traces de fondations.

Dans l'ensemble, le terrain était complètement bouleversé par suite d'inhumations successives ou de violations approfondies. Les parois n'étaient, en bien des cas, plus reconnaissables et il a été matériellement impossible de prendre des notes très serrées pour un exposé méthodique, exception faite cependant pour quelques sépultures vierges.

LES TOMBES. — De grosses pierres, des grès souvent informes, sont rencontrées çà et là et proviennent, à mon avis, de sépultures gauloises bouleversées et remplacées par du gallo-romain.

Ce gallo-romain comprenait des fosses variant de 1^m20 à 2^m15 de profondeur; les plus superficielles avaient été culbutées à leur tour pour faire place à des sépultures mérovingiennes. Les nombreux débris de poterie trouvés sur place attestent suffisamment que les vases ont été brisés par les fossoyeurs de l'époque postérieure.

Les tombes profondes étaient intactes; celles-là seules ont pu renseigner d'une façon exacte sur le mode d'inhumation de l'époque.

Les sépultures étaient très larges, très longues aussi et parfaitement taillées dans le banc de craie.

Les traces très accentuées de pourriture noire, sur une forte épaisseur, ne laissent aucun doute sur la présence d'un cercueil de dimensions imposantes.

Les clous à tête mesurent de dix à quinze centimètres et se trouvent au moins trois fois plus nombreux que dans le mérovingien : huit à douze par individu.

La craie de recharge, en menus morceaux, était pure de tout mélange. Les corps étaient orientés de l'est à l'ouest, mais la tête était tournée indifféremment vers l'orient ou vers l'occident. Il n'était donc pas rare de rencontrer côte à côte deux squelettes placés à l'inverse l'un de l'autre.

Je noterai, pour terminer, la présence d'un témoin symbolique: minerai ou pyrite de fer.

Détails sur les fouilles 1912 (1) avec quatre personnes. —

(1) Fm. : fosse mérovingienne.
Fgr. : fosse gallo-romaine.

18 septembre 1912 :

1. — Fm. (1 m. 25 de profondeur). — Ciseaux, un couteau, une boucle de bronze, une monnaie romaine sur le côté droit, une cruche grise au talon gauche.

2. — Fm. — Un anneau de fer.

3. — Fm. — Un anneau de fer.

4. — Fm. — Une cruche en terre à anse.

19 septembre 1912 :

5. — Fm. — Cette fosse sur un gallo-romain était violée jusqu'aux genoux : cruche au talon ; épars sur les genoux : morceau de bracelet en verre noir, monnaie romaine et débris de verre.

Fgr. (à 2 m.). — Plat terre rouge avec os de volaille à l'intérieur, placé derrière la tête regardant l'ouest, monnaie à la main gauche, sur la poitrine un morceau de minerai perforé et taillé en perle de collier.

20 septembre 1912 :

6. — Fm. — Tombe d'enfant peu profonde, grain de collier et cruche.

Fgr. (à 1 m. 90). — Deux assiettes aux jambes, une fiole en verre et un pot de terre à l'épaule, derrière la tête qui regardait l'est, une coupe de verre et trois épingles de bronze à tête arrondie, un bracelet fin en bronze au poignet gauche, une monnaie ovale au cou (de la bouche probablement).

7. — Fgr. — Un vase à boire en verre, derrière la tête.

8. — Fgr. (à 2 m. 15). — Cruche de verre à anse avec trou de suspension et coupe à boire apode en verre gaufré dressé contre la cruche, sur le bassin (tous deux brisés par le poids des terres), trois épingles de chevelure en bronze dont une à tête imitant la hache, débris de fibule en feuille de bronze avec motif au repoussé, bracelet de bronze non fermé à deux têtes de serpent au poignet gauche ; deux boucles d'oreilles en simple fil de bronze qui se sont désagrégées immédiatement à l'air et une minuscule perle en verre bleu à gauche de la tête qui regardait l'ouest.

21 septembre 1912 :

9. — Fm. (à 0 m. 60). — Enfant mérovingien, francisque petit modèle, au talon droit une fiole en verre, un plat terre rouge et un pot terre noire. Au cou une porcelaine perforée pour pendentif (une semblable a été trouvée à Villevénard).

Fig. — Au-dessous, parois mal taillées faisant présumer du gaulois, une cruche grossière et un grand plat.

10. — Fgr. — Parmi des bouleversements antérieurs, avec des grès de 80 à 250 k. déplacés, une fosse non en ligne moins profonde (1 m. 10), la tête à l'est donne une amphore à deux anses en terre blanchâtre de 0 m. 26 de hauteur, auprès une coupe de verre écrasée, un plat en terre rouge, une assiette en terre noire, un vase forme gobelet en terre, bronzé, à forme hexagonale vers le milieu par pression sur la pâte molle, une fusaïole en terre blanche, un peigne.

22 septembre 1912 :

11. — Fgr. — Une petite cruche en terre rouge, à pied étroit, ventrue, tout écaillée par suite de chocs, plat noir et coupe de verre au bassin à droite. A la tête douze clous de bronze sans pointe, provenant de coiffure ou parure.

12. — Fm. — Enfant mérovingien : grosse cruche à anse terre grise et collier de petites perles.

13. — Fm. — Une cruche en terre noire sans anses, une francisque d'adulte, ornements de ceinture de cuir embouti dans lames d'argent qui sont parties en poussière.

14. — Divers. — Dans les terres mélangées des fosses violées ou de remplissage : un clou simple d'argent, parties de poterie, un vase oublié, une mâchoire brisée avec vert de gris et demi-monnaie de bronze y adhérant à l'intérieur. Une boucle en os travaillé, rectangulaire, avec ardillon de bronze.

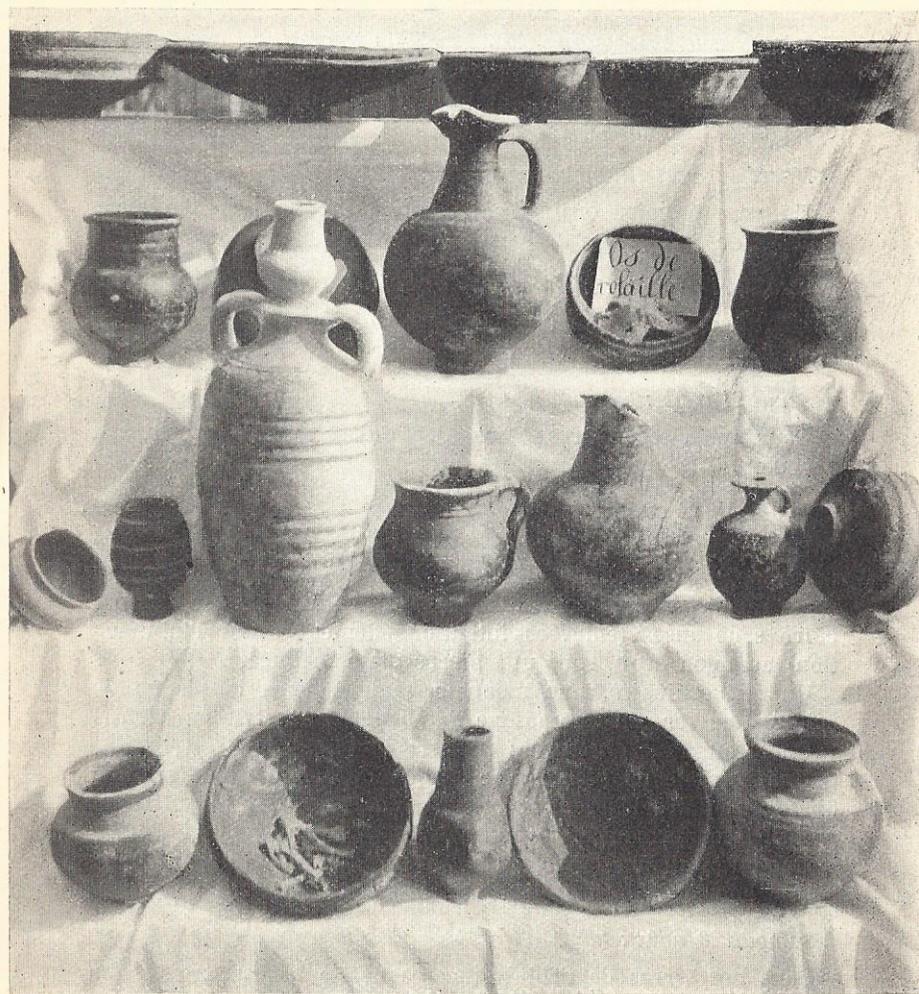
CONCLUSIONS DE 1912 :

I. — GALLO-ROMAIN. — Pas d'armes, tête orientée de deux façons, cercueils très forts, clous aussi, profondes; monnaie à la main ou à la bouche. Vases en verre, deux formes de coupes : apode ou à pied.

Souvent à un pied, quelquefois aux deux, on trouvait des clous en fer à tête ronde, nombreux, réunis encore par des parcelles de cuir qui faisaient partie de la chaussure. Pierre symbolique dans chaque tombe.

II. MÉROVINGIEN. — Pas de scramasaxes, des francisques, les cruches à anses dominant.

Monnaies qui ont pu être déterminées par M. L. Coutil, de l'Eure, ancien Président de la Société Préhistorique Fran-



gaise : Romal et A V G — Gallien-Gordien, coupée en deux — Vestal, revers Constantin — Crispus — Constantin personifié par la ville de Constantinopolis — Leuci, gauloise.

Détails sur les fouilles 1913 (trois ouvriers). — Les fouilles en 1913 ont porté sur le côté sud-est et les résultats s'appliquent au mérovingien ; les fosses nombreuses qui n'ont donné aucun objet ont été omises.

Mardi 19 août 1913, champ Champy :

Un vase à boire ordinaire, scramasaxe court, fer de lance, boucles de fer.

Mercredi 20 août :

Une bouteille argile avec dessins en zigzags au goulot, un clou simple en argent, une boucle de bronze.

Jeudi 21 août :

Deux pots ordinaires dans des fosses violées jusqu'aux genoux.

Vendredi 22 août :

Un scramasaxe avec bague plate en fer pour maintenir le manche de bois, à gauche, main dessus, pointe en bas, couteau sous l'arme et aiguiseur, plaques de ceinture en fer, gourde noire sans anses (enlevées intentionnellement avant l'inhumation) au talon droit, sous une pierre plate inclinée.

Un pot ordinaire, une monnaie gauloise sous la plaque de ceinture en fer, un scramasaxe à gauche et un style en bronze.

Un scramasaxe en travers derrière la tête.

Une fusaiöle en pierre, une plaque de ceinture en fer, une fibule circulaire légèrement bombée, en bronze, avec motifs en pointillés et formant croix au centre.

Une large plaque de fer, un pot et une cruche.

Une boucle de bronze dans une fosse incomplète.

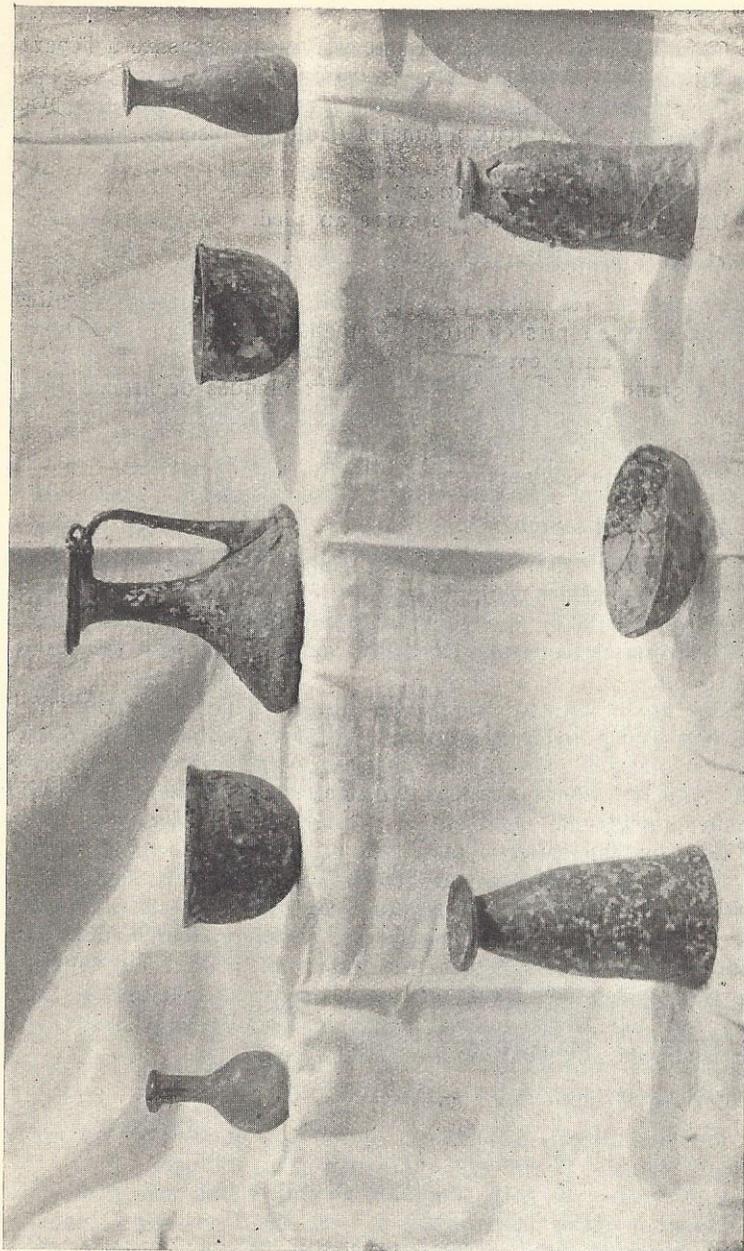
Samedi 23 août :

Dans des terres de déblais une bague de bronze avec croix en creux, une grosse perle de pierre, un pot.

Mercredi 10 septembre :

Un fer de lance à l'épaule droite en dehors de la terre de tombe.

A 1 m. 25, une hache à croissant légèrement tronqué au genou droit, une coupe en verre au talon.



Champ Lambert (extrémité sud-est), un scramasaxe à l'épaule droite, pointé en bas, boucles de ceinture en fer.

Un enfant. — Collier de perles d'ambre assez volumineuses et de poterie avec deux monnaies gauloises insérées au chapelet, un pot au talon.

Un scramasaxe et un couteau.

Une fosse violée, fiole de verre au pied.

Jeudi 11 septembre :

Un petit scramasaxe au côté droit, quatre plaques étroites, allongées et simples en bronze formant deux groupes à la ceinture et une autre ovale.

Un grand scramasaxe à droite, deux plaques de bronze similaires aux précédentes, une monnaie de Constantin.

Une rondelle de fer forme bague.

Une poterie ordinaire dans fosse violée.

Vendredi 12 septembre :

Une fosse entourée de sable rouge avec vitrifications et donnant les mêmes contours que les traces du bois d'un cercueil (cette particularité a été observée plusieurs fois), une plaque ceinture en fer, une aiguière grand modèle sans anse ni goulot, au talon.

Une fosse enfant, trois vases au pied (ce qui se rencontre rarement), le gobelet à boire posé sur l'orifice d'une petite cruche grise à anse et une fiole en verre auprès. Des perles de poterie colorée éparses devaient être cousues aux différentes parties du vêtement.

Champ Charpentier :

Une fosse complètement fouillée a donné en dehors des traces de cercueil, le dessus d'une coiffure qui était tombée en arrière et avait échappé ainsi aux premiers chercheurs. C'est une calotte demi-sphérique en fer avec bouton au sommet, sorte de salade qui devait être attachée sur un bourrelet de cuir reposant sur la tête ; deux pièces de fer formaient, reliées en dessous, une jugulaire de maintien.

Samedi 13 septembre :

Parmi les débris d'ossements refoulés en un tas vers les pieds un fer de lance dressé contre la paroi et un couteau.

Une fosse avec terre de mélange qui n'était pas d'heureux présage un corps était intact à 1 m. 20. Une épée à gauche avec traces de fourreau de bois, douille fragile en bronze pour le maintien du manche, un coutelas en travers sur le bassin

et un couteau, une boucle de bronze ordinaire avec ardillon en trèfle habituel, nombreux débris de pourriture d'étoffe, de cuir avec deux monnaies gauloises, quatre passe-lacets, un épéron minuscule à pointe droite (pas de molette) au talon gauche, un clou ou bouton simple en argent.

Lundi 15 septembre :

Une fiole en verre complètement brisée par le poids des terres.

Une fosse d'enfant violée également : quelques perles oubliées, une monnaie romaine, une autre monnaie composée d'une rondelle de fer sur laquelle a été appliquée une feuille d'argent, elle est trop endommagée pour pouvoir en déterminer l'origine. Des débris de broches en argent avec verres rouges en deux cercles concentriques.

Un enfant. La base d'une fiole en verre jaune foncé ; cet objet avait été déposé ainsi.

Un couteau et une cruche grise à goulot arrondi.

Vendredi 19 septembre :

Un vase à boire de fortes dimensions, avec dessins à la molette, en partie brisé.

Un scramasaxe bien petit placé en travers sur la poitrine, dessous une monnaie romaine et à côté une *flèche de pierre* à pédoncule et à ailerons, une boucle de bronze.

Une cruche à goulot arrondi, terre grise.

Un scramasaxe, un briquet.

Une plaque de ceinture en fer, deux clous de bronze.

Un vase terre jaune avec dessins à la molette.

Une chaînette de bronze avec quatre perles de poterie insérées et deux pots de forme ordinaire.

Monnaies qui ont pu être déterminées par M. Couët : Bituriges Cubi (effacée) — Leuci-Leuci-Arvernes (morcelée) — Catalauni-Catalauni-Véliocasses — Valentinien ou Maximin-Aurélien — Constantin II-Constantin I — Constantin I-Théodose — Gratien.

CONCLUSION

Les fouilles de 1913, contrairement à celles de 1912, ont donné des armes et seulement du mérovingien.

Les scramasaxes dominant, quelques-uns sont de dimensions respectables, les fers de lance sont absolument rares.

Le cimetière peut comprendre 260 tombes environ; il se déroule en bordure du chemin sud-nord, sur une largeur de quarante mètres et d'une profondeur sur les champs de soixante-dix mètres environ. Les neuf dixièmes des sépultures ont été fouillées en tout ou partie; beaucoup de corps ont été relevés pour déposer des carolingiens. Tout cela ne permet guère de donner une idée très exacte du cimetière.

Les objets épars ou agglomérés permettent cependant de dire que l'habitant était pauvre pour l'époque. Beaucoup de cruches et de vases en poterie étaient bien usagés, bien endommagés lorsqu'ils ont été déposés auprès des corps.

Je n'ai pas trouvé de cercueil de pierre ou de plâtre, mais seulement quelques coulages contre les parois.

Les bijoux, les ornements remarquables, les plaques de ceinture en bronze ciselé avec motifs plus ou moins allégoriques ou en fer bien damasquiné, faisaient complètement défaut.

Pour terminer, je dirai que dans la plupart aussi des sépultures mérovingiennes, j'ai rencontré la pierre symbolique généralement de nature ferrugineuse et dont le volume variait entre la grosseur d'une noix et celle de l'œuf de poule.

ROLAND,

Instituteur à Villevenard.

P.-S. — Je tiens à adresser ici à la fin de ce rapport un public hommage à la mémoire du regretté M. Louis Fagnier, promoteur de la découverte de ce cimetière, décédé le printemps dernier, dans la force de l'âge à la suite d'une opération douloureuse.

EXPLORATION DU TUMULUS de la Motte-Hériton

Au cours de recherches, en 1913, nous apercevions, sur le sommet dénudé d'une longue colline, à trois ou quatre kilomètres de distance, une éminence régulière. Nous regardions aussitôt la carte d'Etat-Major et y trouvions l'indication de la Motte-Hériton. Nous nous rendions sur place et y reconnaissons un tumulus, d'ailleurs déjà bien connu. Le propriétaire du champ, dont la ferme est tout près, nous apprenait que M. Morel y avait fait autrefois une fouille, au centre, mais sans aller bien profondément, et avait trouvé des armes ou instruments de pierre. Nous décidions de reprendre ce travail un peu plus complètement. On verra, par nos propres résultats, qu'il est difficile d'admettre l'exactitude des souvenirs du fermier.

Voici le compte rendu des fouilles opérées cette année (1914) :

Le tumulus est situé à une centaine de mètres au nord du chemin de Bussy-le-Repos au Fresne (Marne), non loin de l'embranchement du chemin de Vanault-le-Châtel. Nous aurons à reparler, plus loin, de cet emplacement.

Le tumulus a une vingtaine de mètres de diamètre à la base, et 2 m. 50 environ de hauteur. Ces mesures seraient difficiles à prendre exactement; en effet la butte se raccorde insensiblement avec le sol, et se trouve non au sommet mais sur le flanc ouest d'un petit mouvement de terrain; d'autre part, la charrue a certainement beaucoup modifié ses formes primitives.

Le croquis ci-après indique les terrassements effectués.

On a d'abord creusé une tranchée d'accès d'environ un mètre de large et de profondeur croissante, en allant jusqu'au banc de craie naturelle; puis un puits central de 4 m. de diamètre toujours jusqu'à la craie. Craignant alors que ce puits ne fût pas exactement au centre du tumulus, nous avons fait pratiquer tout autour, à 1 mètre de distance et jusqu'à la craie, une tranchée de 1 m. 50 de largeur.

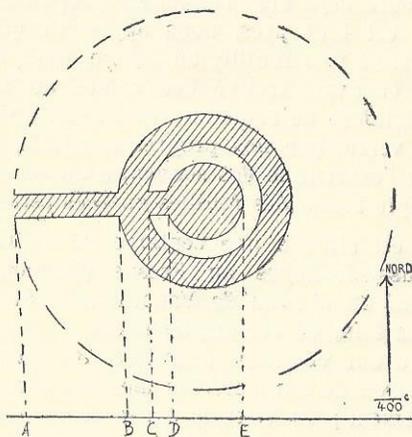
Le tumulus est composé d'un mélange de terre grisâtre et de craie en menus fragments. Ce mélange n'est pas partout homogène, mais la craie, plus ou moins abondante, lui donne des teintes plus ou moins claires, et ces teintes sont parfois disposées en couches, prouvant bien que c'est l'homme qui a peu à peu amoncelé ces matériaux.

A la paroi ouest du puits central, une région paraissait presque noire, étant dépourvue de craie, et nous pensions y trouver une sépulture ou un foyer; mais nous avons pu rapidement nous convaincre, avec la pioche, qu'il n'en était rien. Nulle part la sonde n'a pu pénétrer plus profondément, ni annoncer, par le son, aucune excavation.

Voici tout ce qui a pu être recueilli :

1° Dans la tranchée d'accès, vers le milieu et à mi-hauteur, un fémur humain bien conservé; tout auprès, les deux os d'un avant-bras, semblant à peu près en position.

Quelques menus fragments de vases gallo-romains.



$AB = 5^m50$ $BC = 1^m50$ $CD = 1^m$ $DE = 4^m$

Profondeur du trou central.....	2 ^m 20 environ.
— du fossé circulaire.....	1 ^m 90.
— de la tranchée d'accès.....	1 ^m à 2 ^m 20.

2° Dans le puits central, à une faible profondeur, d'autres débris de poteries, rares d'ailleurs; un moyen bronze absolument fruste; quelques fragments d'os d'animaux.

3° Dans la tranchée circulaire, encore quelques fragments de poterie, toujours gallo-romains.

Nous ne nous sommes pas bornés à ces travaux. Nous avons remarqué dans les champs, entre le tumulus et la ferme de la Motte, de nombreux tessons; le propriétaire nous avait dit avoir

souvent rencontré, avec la charrue, des pierres aplanies et vaguement taillées en triangles, semblant avoir formé un carrelage, et nous avait montré deux points où la terre était beaucoup plus profonde. Nous avons donc fait exécuter quelques petites tranchées jusqu'à la craie, et deux excavations aux points indiqués.

Les excavations, de 1 m. 50 de diamètre, ont été poussées à 3 m. 50 de profondeur sans rencontrer le fonds. Ce ne sont pas, à proprement parler, des puits, car nous n'avons pas trouvé de parois très régulières et le diamètre semblait se rétrécir.

Ces divers terrassements ont fourni d'autres débris de poteries romaines, noirs, gris, jaunâtres, rouges, dont quelques-uns décorés à la molette; des fragments de grosses tuiles à rebords; quelques-unes de ces pierres triangulaires, qui sont de l'oolithe. Mais il n'a pas été rencontré de fondations proprement dites.

Les quelques très rares fragments de silex rencontrés sont des silex d'eau douce, transparents, caverneux, et n'ont jamais été utilisés.

Les travaux étant ingrats et onéreux, nous nous en sommes tenus là, et avons fait tout remettre en état.

Nous devons signaler, en outre, ramassée à la surface du champ, une petite terre cuite brisée, de couleur rosée, représentant une sorte de chien à longues oreilles, assis, avec collier et grelot. Il présente la plus frappante similitude avec des terres cuites blanches, romaines, de l'Allier, comme il en figure en particulier au Musée de Moulins. Tout porte donc à croire que cet objet est de la même époque que les tessons qui jonchaient le sol autour de lui.

Il résulte de ce qui précède que la Motte-Hériton n'est pas un tertre funéraire, et qu'elle a été érigée à l'époque gallo-romaine.

Décrivons maintenant l'emplacement :

Le tumulus est à quelques mètres de l'antique chemin de la Serre, qui relie la ferme de la Serre (4 kil. ouest de Vanault-le-Châtel) au Mont du même nom (2 kil. nord-ouest d'Épense); on suit d'ailleurs ce chemin, presque en ligne droite, d'un côté jusqu'à Vitry-le-François par Bassuet-Saint-Quentin-les-Marais, de l'autre jusqu'à Châtrices ou Sainte-Ménéhould.

La route du Fresne à Bussy-le-Repos, qui coupe le chemin de la Serre à la Motte-Hériton, est un tronçon de l'ancienne voie directe de Châlons à Nettancourt (camp de la Murée) par Marson, Coupéville, Possesse.

D'autre part, ce chemin de la Serre suit presque exclusivement des lignes de faite, en particulier la longue crête la plus

élevée du triangle Châlons-Saint-Ménéhould-Vitry-le-François, et dont les points culminants sont : Signal de Bassu 235 m., signal de la Croix-Molveau 230 m., sur la voie romaine de Reims à Bar-le-Duc, et enfin la Motte-Hériton 238 m., qui se trouve justement être le point le plus élevé de toute cette vaste région.

Que conclure de tout cela, sinon que le tumulus a dû servir de signal à l'époque gallo-romaine ? Il est peu probable qu'on y ait allumé des feux, car nous aurions retrouvé des cendres au sommet, au-dessous de la couche régulièrement atteinte par les charrues ; mais la position exceptionnelle permet d'apercevoir le tumulus à des distances considérables pendant le jour. En tout cas il n'y a pas été bâti de tour, ni aucune espèce de construction.

Nous trouvons dans un volume paru à Caen en 1870, du célèbre archéologue A. de Caumont (*Abécédaire d'archéologie, ère gallo-romaine*, page 46), une explication légèrement différente, que je transcris :

« Les tumuli élevés, sous la domination romaine, le long des routes et surtout près des carrefours, peuvent dans certains endroits, avoir été ainsi placés à cause de la vénération que l'on avait pour le dieu des chemins, et quelques-uns ont sans doute tenu la place des monuments pyramidaux que nous venons d'examiner (tours d'Aiguillon, de Pirelonge, d'Ebuon, etc., etc.) ; ces piles, sur lesquelles des niches étaient pratiquées pour des statues, remplissaient sur les routes antiques le même office que certaines croix ou certaines images de la Sainte-Vierge ou d'un saint patron, dans les carrefours de nos routes actuelles. »

Quoi qu'il en soit, cette citation prouve que l'usage des Romains de construire des tumuli aux carrefours est bien connu ; la Motte-Hériton en est un nouvel exemple.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter qu'un archéologue plus persévérant et doué de plus de moyens que nous fasse retourner plus profondément les champs compris dans l'angle du chemin de la Serre et de la route de Bussy-le-Repos, et en fasse surgir quelques intéressants vestiges.

Abbé FAVRET et Lieutenant BÉRARD.

Le gérant: GARDEZ.